

Objectif 3 Améliorer l'accueil et gérer la fréquentation

Objectif 3 Améliorer l'accueil et gérer la fréquentation

Mesures liées aux structures d'accueil

«Gérer l'accueil sur les grands sites touristiques notamment par des aménagements intégrés favorisant un accueil de qualité (organiser l'éco-mobilité, signalétique, d'information, d'interprétation...)

Requalifier le site du Somport et reconstruire le centre de jour pour en faire un projet exemplaire, en matière d'intégration paysagère, de construction éco-responsable, d'accessibilité et de sensibilisation à l'environnement et de prise en compte des enjeux environnementaux notamment pour le Grand Tétrás. La reconstruction du centre de jour, de même que le réaménagement des stationnements et des accès s'effectueront en respectant la volumétrie existante ».

Mesures de qualification de l'offre

«Améliorer l'accueil dans les refuges en tenant compte des enjeux environnementaux (démarche collective de gestion environnementale...)

Mesure de gestion de la fréquentation

«Favoriser une découverte respectueuse de la montagne en hiver (raquette, ski de randonnée, alpinisme...) et en été (randonnée pédestre, escalade, alpinisme, pêche...) en gérant les flux de fréquentation pour tenir compte des enjeux environnementaux.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Apporte une ingénierie technique sur des modes de transports alternatifs

Participe à une démarche collective de gestion environnementale des refuges »

Référence ID de l'article : #1388

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-05 16:36